

RAPPORT DE LA COMMISSION

« Finances et Administration - FA »

Mesdames, Messieurs,

Réunie en séance ordinaire le 16 juin 2020, la commission « Finances et Administration » a examiné la demande de crédit DES 24-2020-74 pour l'optimisation de l'éclairage routier d'un montant de CHF 1'130'452.- TTC.

L'éclairage de certaines parties du village de Bernex, à Cressy et à Loëx doit être mis en conformité suite au contrôle obligatoire des SIG, sachant que les travaux à Lully et Sézenove ont été effectués en 2013.

Les luminaires proposés sont prévus pour une optimisation de l'éclairage ; techniquement il sera possible d'adapter la puissance de l'éclairage par contrôle à distance, aucun surcoût n'est donc à prévoir en fonction de la politique d'éclairage décidée par la suite.

Un commissaire demande le chiffrage de la consommation actuelle, il est répondu que l'économie sera de l'ordre de CHF 20'000 à 25'000.- par année.

Par ailleurs le montant des subventions allouées par l'OCEN est estimé à CHF 70'000.- ainsi qu'une subvention de la charte Négawatt des SIG qui n'est pas chiffrée.

Cette dépense est prévue dans le plan des investissements et l'amortissement se fera sur 10 ans.

Dû à la pandémie, les travaux ne pourront être entrepris avant le printemps 2021 ; certains luminaires qui ont dû être éteints, au vu de la dangerosité relevée par le contrôle, seront remplacés provisoirement avec du matériel récupéré afin d'assurer la sécurité des habitants.

En conclusion, la commission « Finances et Administration » vous recommande

Par 9 voix pour (9 membres présents)

d'accepter la demande de crédit d'un montant de CHF 1'130'452.- TTC pour l'optimisation de l'éclairage routier.

Sandra Marconi
(en remplacement de Aurélie Friedli, secrétaire)

Bernex, le 8 juillet 2020